



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

9 juin 2020

### 50 ans du suffrage féminin

#### Appel à projets « égalité »

**A l'occasion du double jubilé des 50 ans du suffrage féminin, d'abord valaisan puis national, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) souhaite impliquer les citoyennes et citoyens. Dans le cadre de ces événements historiques, il soutiendra des projets faisant avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Le 12 avril 2020 a eu lieu le cinquantième anniversaire du suffrage féminin en Valais. Le cinquantième anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes au niveau suisse, quant à lui, se déroulera le 7 février 2021. L'Office cantonal de l'égalité et de la famille souhaite impliquer les citoyennes et citoyens dans la célébration de ces jubiléés historiques. Pour cela, il lance un appel à projets promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes.

#### Critères

Les projets doivent contribuer à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément à l'application de la loi sur l'égalité. Ils peuvent émaner d'associations, de fondations, d'organismes et d'institutions ayant leur activité en Valais, de nature privée et à but non lucratif. Ils peuvent concerner les sphères politique, historique ou sociale.

Trois projets seront retenus, tenant compte des trois régions du canton (Bas-Valais, Valais Central, Haut-Valais). Ils seront jugés en fonction de l'étendue du public touché, de l'originalité, du message véhiculé, de l'implication de l'organisme, de leur qualité intrinsèque, mais aussi de leur budget et de leur planning ainsi que de leur potentielle pérennité.

#### Concrètement

Les organismes intéressés ont jusqu'au 31 août pour remettre leur projet à l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, à l'aide du formulaire disponible sur [www.egalite-famille.ch/projets50ans](http://www.egalite-famille.ch/projets50ans). Le 30 septembre 2020 les projets retenus seront annoncés. Ensuite ils auront jusqu'à décembre 2021 pour être réalisés.

Un financement total de 25'000 francs est prévu ; il sera distribué en fonction de l'importance et de la portée des projets.

Toutes les infos sur [www.egalite-famille.ch/projets50ans](http://www.egalite-famille.ch/projets50ans)

#### Personne de contact

**Isabelle Darbellay Métrailler**, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, 027 606 21 20

